# REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel -  $N^{\circ}$  3/4 - 2015

### Hommages à Mariannick Le Bolloch



Textes recueillis par F. Bostyn & L. Hachem

## Hommages à Mariannick Le Bolloch

Textes recueillis par Françoise Bostyn & Lamys Hachem Société ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

PRÉSIDENT : Philippe RACINET

PRÉSIDENT D'HONNEUR: Jean-Louis CADOUX

VICE-PRÉSIDENT : Daniel PITON

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR : Marc DURAND

Secrétaire : Jean-Marc Fémolant TRÉSORIER: Christian Sanvoisin

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,

Conservateur général du patrimoine,

conservateur régional de l'archéologie de Picardie

PASCAL DEPAEPE, INRAP

Daniel Piton

SIÈGE SOCIAL

Laboratoire d'archéologie Université de Picardie Jules Verne Campus, chemin du Thil F - 80 025 AMIENS CEDEX

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel F - 60 300 SENLIS

rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)

rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTICATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT 2016

2 numéros annuels 55 € Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

La Poste Lille 49 68 14 K

SITE INTERNET

http://www.revue-archeologique-picardie.fr

DÉPÔT LÉGAL -décembre 2015 N° ISSN: 0752-5656



revue archéologique de picardie . Trimestriel - 2015 -  $N^{\circ}$  3-4

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Daniel PITON rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE 47 rue du Châtel F - 60 300 SENLIS rap.daniel.piton@orange.fr (questions d'ordre général) rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)

#### LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

est publiée avec le concours de la Région de Picardie, des Conseils généraux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, de l'Université de Picardie Jules Verne, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie & SRA de Picardie).

#### COMITÉ DE LECTURE

Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Adrien BOSSARD, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Jean-Louis CADOUX, Benoît CLAVEL, Jean-Luc Collart, Bruno Desachy, Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Lamys HACHEM, Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, Noël Mahéo, François Malrain, Daniel PITON, Philippe RACINET, Marc Talon

#### CONCEPTION DE LA COUVERTURE Daniel PITON

- Fouilles de l'enceinte de Maizy (Aisne), datée du Michelsberg avant 4000 cal. BC. © Fonds URA 12 du CNRS, Centre archéologique de Soissons, Inrap
- Statuette en terre cuite découverte dans l'enceinte de Maizy (Aisne), datée du Michelsberg avant 4000 cal. BC. © Fonds URA 12 du CNRS, Centre archéologique de Soissons, Inrap.

IMPRIMERIE: PIERRE TOLLÉ IMPRIMERIE F - 62870 Buire-le-Sec Tél.: 03 21 84 46 60

SITE INTERNET

http://www.revue-archeologique-picardie.fr

- 5 Mariannick Le Bolloch (1953-2013) par Jean-Luc Collart.
- 9 Fragments sensibles d'une grande aventure humaine et scientifique par Jérôme Dubouloz.
- 13 Bibliographie de Mariannick Le Bolloch par Sophie DESENNE.
- 15 Tombe à incinération du Mésolithique à Concevreux (Aisne) par Bruno Robert, Pierre Allard, Caroline Hamon, Charlotte Leduc, Yolaine Maigrot, Yves Naze & Corinne THEVENET.
- Données récentes concernant les conditions de conservation des sites du Paléolithique final et du Mésolithique dans la moyenne vallée de l'Oise par Clément Paris, Thierry Ducroco, Céline Coussot & Sylvie Coutard.
- 49 Pont-sur-Seine "Le Haut de Launoy" Phase 3 (Aube). Une palissade au Néolithique récent et son système d'entrée par Virginie Peltier & Sandrine Fournand.
- 61 Un site d'habitat du Néolithique ancien à Vénizel "Le Creulet" (Aisne) par Michael Ilett, Pierre Allard, Michèle CHARTIER, Frédéric Gransar, Lamys Hachem, Caroline HAMON, Yves NAZE & Aurélie SALAVERT.
- 83 Monument funéraire du Néolithique moyen à Moussy-Verneuil (Aisne) par Bruno ROBERT.
- 97 Une sépulture post-Michelsberg (?) à Berry-au-Bac "La Croix Maigret" (Aisne) par Corinne THEVENET, Michel BAILLEU, Jérôme Dubouloz.
- 109 Deux inhumations du Néolithique moyen dans l'Oise par Corinne Thevenet, François Malrain, Clément Paris & Estelle PINARD.
- Les techniques de fabrication des poteries néolithiques de l'Aisne du Rubané au Néolithique final : choix et traditions par Caroline Colas, Louise Gomart & François Giligny.
- 135 La sépulture collective du Néolithique récent de Rivecourt "Le Gascon'' dans son contexte local (Oise) par Denis MARÉCHAL & Estelle PINARD.

- Habitat et sépultures du Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain à Longueil-Sainte-Marie "Le Barrage" (Oise) par Françoise Bostyn, Rose-Marie Arbogast, Benoît Clavel, Caroline Hamon, Caroline Kuhar, Denis Maréchal, Estelle Pinard & Ivan Praud.
- Consommation et dépôts dans l'enceinte Michelsberg de Crécy-sur-Serre (Aisne, France) par Lamys Hachem.
- Le site de Cuiry-lès-Chaudardes "Le Champ Tortu" (Aisne) un village Michelsberg d'un nouveau type? par
  Caroline Colas, Yves Naze, Corinne Thevenet
  avec la collaboration de Fédéric Gransar
- Stockage et mouture au Bronze final IIb à Guignicourt "L'Homme Mort" (Aisne) par Bénédicte Hénon, Cécile Monchablon & Pascal Le Guen.
- Nouvelles informations sur le grand établissement rural antique de Beaurieux (Aisne) par Bénédicte Hénon, Richard Fronty & Véronique Pissot.
- Trois occupations de pente aux âges des Métaux, à Pasly "Les Côteaux de Pasly" (Aisne) par Sophie Desenne, Ginette Auxiette, Frédéric Gransar, Sabine Groetrembil, Pascal Le Guen avec la collaboration de Cécile Monchablon & Bruno Robert
- Des occupations agricoles et artisanales du Bronze final, de l'antiquité et de l'époque Carolingienne à Villers-Cotterêts "Les Verriers" (Aisne) par Karin Libert, Pascal Le Guen, Pierre-Marie Leroy & Véronique Pissot.
- L'évolution d'un terroir au cours de la Protogistoire récente à Ourcel-Maison et Hardivillers (Oise) par Nathalie Descheyer, François Malrain & Richard Rougier.
- Amifontaine (Aisne), "Rue de Magnivillers". Quelques considérations sur la céramique du Bronze final/Hallstatt de la vallée de l'Aisne par Louis Hugonnier & Pascal Le Guen.
- Un habitat du Hallstatt final à Brissay-Choigny (Aisne) par Guy Flucher & Sophie Desenne.

#### L'ÉVOLUTION D'UN TERROIR AU COURS DE LA PROTOHISTOIRE RÉCENTE À OURCEL-MAISON ET HARDIVILLERS (OISE)

Nathalie DESCHEYER, François MALRAIN & Richard ROUGIER

Cinq sites inédits ont été fouillés préalablement à la réalisation de deux projets d'aménagement du territoire : la création de l'autoroute A16 en 1993 et l'aménagement de la ZAC de "La Belle Assise" de 2000 à 2006. Ils prennent place sur une éminence topographique culminant à 180-185 m NGF, annonciatrice de la boutonnière du Pays de Bray. Elle est située en limite de partage des eaux entre le bassin de l'Oise vers lequel s'écoulent ses affluents, la Brêche et l'Herperie, et le bassin de la Somme alimenté par deux de ses affluents, la Selle et la Noye (fig. 1). Sur les 31 ha que couvre la zone d'activités, les campagnes de diagnostic et de fouille successives n'ont pas révélé d'indices antérieurs au second âge du Fer, les enclos laténiens semblent donc créés ex-nihilo. Les aménagements postérieurs du Haut-Empire n'ont que peu affecté ceux de la période gauloise car cette partie du terroir a ensuite été dévolue à des activités agro-pastorales.

#### PRÉSENTATION DES SITES

Les habitats laténiens fouillés à cette occasion ("La Belle Assise" 1 à 4 à Ourcel-Maison et "Le Champ du Moulin" à Hardivillers) couvrent une superficie unitaire comprise entre 4 000 m<sup>2</sup> et 2 ha (fig. 2). Ils se succèdent sur près de deux siècles, de -275/-250 au milieu du Ier siècle av. n. è. Bien que pluriséculaires, caractéristiques communes comme leur délimitation par un fossé, l'agencement des bâtiments en bordure de ce dernier et l'architecture de bois et de terre, les unissent. Au cours de cette séquence chronologique, certains disparaissent ou sont reconstruits à proximité des précédents ou bien encore sont agrandis par l'adjonction de nouveaux enclos. Seuls deux établissements se juxtaposent partiellement "La Belle Assise" 2 et 3. Les autres sont distants de 25 à 750 m.

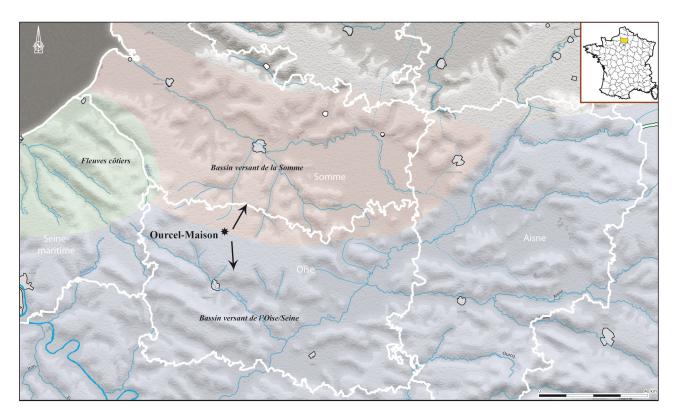


Fig. 1 - Localisation de la commune d'Ourcel-Maison sur la zone de partage des eaux entre les bassins de la Somme et Oise/Seine.

ment du milieu IIe siècle à 57 av. notre ère (La Belle Assise 4) Etablissement du milieu IIe siècle à 57 av. notre ère (La Belle Assise 3) Etablissement fin IIIe - milieu IIe siècle av. notre ère (La Belle Assise 2) Etablissement première moitié du IIIe siècle avant notre ère (La Belle Assise 1) Etablissement deuxième moitié IIe siècle avant notre ère (Le Champ du Moulin) 1 hectare

Fig. 2 - Chronologie des habitats de la ZAC d'Ourcel-Maison "La Belle Assise" et d'Hardivillers "le Champ du Moulin".

L'environnement dans lequel s'implantent ces sites n'a pas pu être esquissé car les conditions n'ont pas été propices à la conservation des pollens, des macro-restes végétaux et de la faune. La très faible quantité d'ossements animaux recueillis - moins de 1 kg et le plus souvent sous forme d'esquilles -, n'autorise aucune hypothèse sur le régime alimentaire carné et encore moins sur l'élevage. Ce manque de conservation est dû à l'acidité des terres en contexte limoneux et argileux du plateau (Auxiette & Méniel 2005). En conséquence, certains aspects essentiels à la compréhension des sites tels que les pratiques agro-pastorales, le régime alimentaire des occupants ou la composition du couvert végétal, ne peuvent pas être abordés. Le fonctionnement des sites en interaction avec leur environnement, et notamment l'impact de l'homme sur la modification du milieu ne peuvent pas non plus être ébauchés.

Malgré cette contrainte, la présentation de ces gisements n'est pas dépourvue d'intérêt. En effet, leurs apports à l'étude des campagnes gauloises se situent à plusieurs niveaux. Ils permettent en premier lieu de valoriser un secteur de la région pour lequel les connaissances archéologiques font encore largement défaut, même si, par le passé, les prospections aériennes y avaient déjà mis en lumière une forte occupation des sols (AGACHE 1976). En deuxième lieu, ils illustrent l'appropriation d'un terroir au cours du IIIe siècle av. n. è., la densité de l'occupation jusqu'à La Tène finale puis sa régression à l'aube de notre ère. Par ailleurs, l'évolution morphologique des enclos témoigne de phénomènes comparables à ceux qui s'observent en Gaule septentrionale à cette période. C'est enfin la position géographique de ces gisements, dans une zone « tampon » entre les peuples Ambiens et Bellovaques, qui constitue l'un des intérêts de leur analyse auquel s'ajoute la notion de « propriété » et de transmission des terres au fil des générations.

#### LA BELLE ASSISE 1

Installé au IIIe siècle av. n. è., il marque le premier aménagement structuré par un fossé. Il prend la forme d'un enclos en arc de cercle orienté est-ouest, couvrant 4 100 m<sup>2</sup>, ouvert sur le côté oriental et sans partition interne (fig. 3). Il s'adosse à un chemin orienté nord-sud identifié comme la Chaussée Brunehaut Amiens - Beauvais. Son agencement, manifestement en rapport avec l'axe routier, suggère une nette antériorité de ce dernier et sa pérennisation sur une très longue période puisqu'aujourd'hui encore, bien que relégué en chemin communal, ce tronçon de chaussée est toujours existant. Le fossé de délimitation est préservé sur une profondeur de 0,60 à 0,90 m. Son architecture et son fonctionnement en font un élément singulier. Son creusement au fond plat et étroit de 0,30 à 0,40 m de largeur, aux parois abruptes, pose l'hypothèse d'un cuvelage assurant leur stabilité et facilitant l'entretien. L'existence d'un talus n'est pas lisible dans le comblement du fossé composé de deux strates différentes : une première qui marque son profil de stabilisation et une seconde qui regroupe de fines strates à caractère hydromorphe qui témoignent de son rôle comme collecteur et/ou de drainage des eaux pluviales.

Une interruption de 5 m du fossé, localisée sur le côté nord de l'enclos, marque son seul accès. Deux poteaux jointifs implantés en son centre permettaient de canaliser les entrées. À l'intérieur de l'enclos, trois bâtiments étaient groupés sur une centaine de mètres carrés dans la partie occidentale, à quinze mètres en retrait du fossé. Ils sont chacun

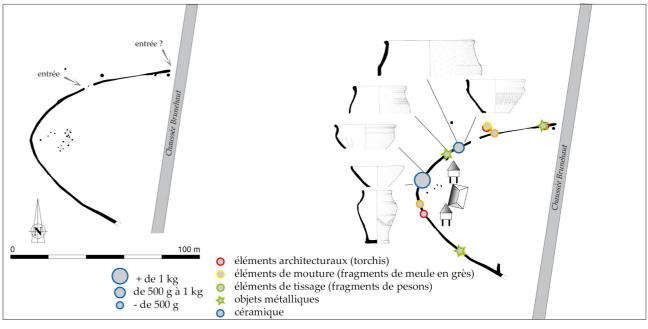


Fig. 3 - Plan du site "La Belle Assise" 1 (Ourcel-Maison), projection interprétative des bâtiments, répartition du mobilier.

matérialisés par quatre à cinq trous de poteaux agencés en carré, et couvrent une superficie de 4 à 10 m². Selon leur superficie et leur plan, ils définissent des bâtiments de stockage de type grenier, d'annexe ou encore de maison. Une aire d'ensilage était peut-être aménagée à l'extrémité orientale du fossé, à une soixantaine de mètres des bâtiments. Conservée sur une faible profondeur environ 0,50 m -, l'interprétation de cette structure est établie sur son profil en forme de sablier, consécutif de l'effondrement des parois.

Le mobilier est peu abondant. Il se compose de céramique, de torchis, de fragments de grès, de faune et un morceau de peson ; il se concentre principalement dans le fossé, de manière parcimonieuse sur la portion qui longe les bâtiments ainsi que de part et d'autre de l'entrée. Si aucun bâtiment ne peut être interprété de manière certaine comme une habitation, la nature et la diversité des vestiges en suggèrent fortement l'existence.

#### LA BELLE ASSISE 2

Cet habitat est circonscrit par un enclos curvilinéaire fossoyé, reconnu sur une superficie d'environ un hectare, son espace interne n'est pas partitionné (fig. 4).

Conservé sur une profondeur moyenne de 1 m environ pour une largeur de 1,20 à 2 m dans la partie sud de son tracé, le fossé est moins imposant sur son côté est. La stratigraphie du comblement ne permet ni de supposer, ni d'infirmer l'existence d'un talus. Le profil du creusement - fond plat et paroi verticale formant un couloir de 0,40 m de large-laisse supposer, comme pour le site précédent, que le fossé était cuvelé pour en faciliter l'entretien.

Cet enclos, orienté nord-est/sud-ouest, abrite au moins sept bâtiments localisés dans sa partie médiane. Ils sont matérialisés par des groupes de quatre à six trous de poteaux, qui entourent des superficies

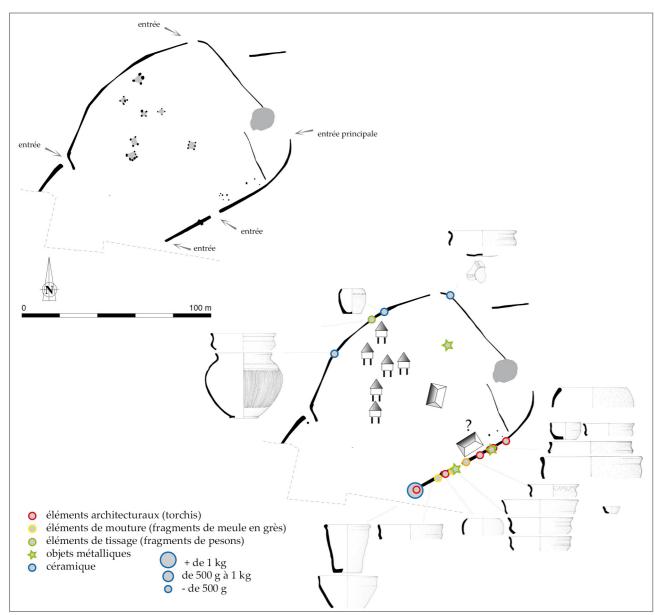


Fig. 4 - Plan du site "La Belle Assise" 2 (Ourcel-Maison), projection interprétative des bâtiments, répartition du mobilier.

de 4 à 12 m². L'existence d'un huitième bâtiment est supposée en bordure du fossé méridional par un ensemble de poteaux épars (arasement ?) et par l'abondance des rejets, notamment céramiques, dans le segment de fossé qui le jouxte.

Cinq entrées se répartissent aux angles nordest et nord-ouest ainsi que sur les côtés est et ouest. L'entrée positionnée à l'angle nord-est de l'enclos est singulière de par sa grandeur et son aménagement. Large de 10 à 15 m, elle est doublée par un fossé placé en retrait d'une vingtaine de mètres à l'intérieur de l'enclos, qui canalise ainsi le passage. Les autres entrées sont matérialisées par une simple interruption de fossé sur environ 5 m de longueur, à l'exception de l'entrée sud-ouest qui se distingue par un prolongement du fossé limitrophe sur quelques mètres à l'intérieur de l'enclos.

Cet établissement a livré des restes principalement de récipients céramiques, et plus rarement des fragments de torchis, deux objets métalliques non identifiés, une scorie, des fragments de grès et de la faune.

Les rejets mobiliers ont été découverts préférentiellement dans la partie orientale de l'enclos, et notamment dans le comblement du fossé, de part et d'autre de l'entrée. Ils sont les témoins des activités domestiques pratiquées à proximité.

#### LA BELLE ASSISE 3

Cet habitat se distingue des précédents par la partition de l'espace mise en œuvre dès sa création et par une perduration assortie d'un agrandissement et de la réfection des bâtiments (fig. 5).

Un premier état comporte deux enclos jointifs de superficie inégale qui dessinent un rectangle orienté nord-ouest/sud-est. L'enclos le plus petit de 15 sur 60 m est aménagé sur le côté occidental du plus grand enclos qui mesure 60 sur 80 m. Leur ancrage dans le sol est analogue : les fossés sont conservés sur une profondeur de 0,10 à 0,40 m pour une ouverture de 0,40 à 0,80 m. Sur la fenêtre ouverte, aucun passage d'un enclos à l'autre n'a été identifié, à moins qu'il ne se trouve dans l'angle nord-ouest de l'établissement qui n'a pas pu être décapé.

Quatre entrées, réparties uniquement sur les longs côtés, permettent de pénétrer dans l'établissement, l'une étant réservée au petit enclos. La façade méridionale du site est particulièrement mise en valeur avec trois ouvertures dont celle en position centrale à l'architecture soignée. Unifiant les enclos par son positionnement médian, elle est conçue comme une double entrée avec un sas d'une superficie de 42 m² (6 sur 7 m), dont l'accès est limité par des fossés. Monumentalisée, son ancrage dans le paysage ne dépareille pas des fossés d'enclos. Les autres accès sont ménagés par de simples interruptions de fossé.

Plusieurs éléments désignent le plus grand enclos comme abritant la fonction résidentielle : le nombre d'accès et la monumentalisation de l'un d'eux, ainsi que le regroupement des bâtiments et des structures connexes. En l'absence de tout aménagement et de rejets, le plus petit enclos parait dévolu à d'autres fonctions.

Dans l'enclos résidentiel, deux groupes de trous de poteaux ont été relevés en bordure des fossés nord et ouest. La multiplication des creusements et leur répartition sur une centaine de mètres carrés rendent leur plan difficile à identifier. Ils reflètent l'existence de réfections attestées par le doublement de poteaux et par le recoupement de creusements qui signent leur perduration et/ou de vestiges liés à plusieurs bâtiments au sein de chaque groupe. Deux silos et une fosse carrée de 1,20 m de côté complètent les aménagements.

La fréquence des rejets indique que l'activité domestique se polarisait au niveau des petits côtés de l'enclos résidentiel. La pratique du tissage est attestée et la fréquence des rejets céramiques témoigne du dynamisme de la vie domestique.

Dans le cadre d'un agrandissement, un enclos d'une superficie de 1 400 m² (20 x 70 m), est créé en avant de la façade méridionale. Il englobe ainsi l'entrée monumentale de l'établissement originel, et en modifie donc le statut qui se mue en un simple passage. L'entrée, située dans l'angle sudest, est matérialisée par l'interruption du fossé dont l'accès est limité par deux poteaux (portail ?). Fait volontaire ou fortuit, elle se place dans le prolongement de deux accès existants, créant ainsi un accès en enfilade en bordure orientale, qui permet de traverser l'enclos. Un silo, une fosse quadrangulaire (1,70 sur 1,30 m) au comblement cendreux et un nouveau groupe de poteaux similaire aux précédents par leur abondance et la superficie couverte (100 m²) prennent place dans ce nouvel espace. Cette similarité des éléments structurels indique un agrandissement de l'espace résidentiel et non l'ajout d'un espace fonctionnel distinct. Ce développement s'accompagne d'une implantation plus marquée : les limites méridionales et orientales sont recreusées plus profondément dans le sol. Le profil du creusement suppose qu'il était cuvelé.

Les rejets se concentrent principalement à hauteur de la nouvelle zone résidentielle et dans le fossé oriental. Leur répartition par nature évoque une division de l'espace en fonction des activités pratiquées. Les scories proviennent uniquement du fossé oriental, suggérant la proximité des activités métallurgiques. Les rejets identifiés dans l'espace résidentiel sont les reliefs d'une activité domestique classique avec des fragments de céramique associés à des rejets de torchis.

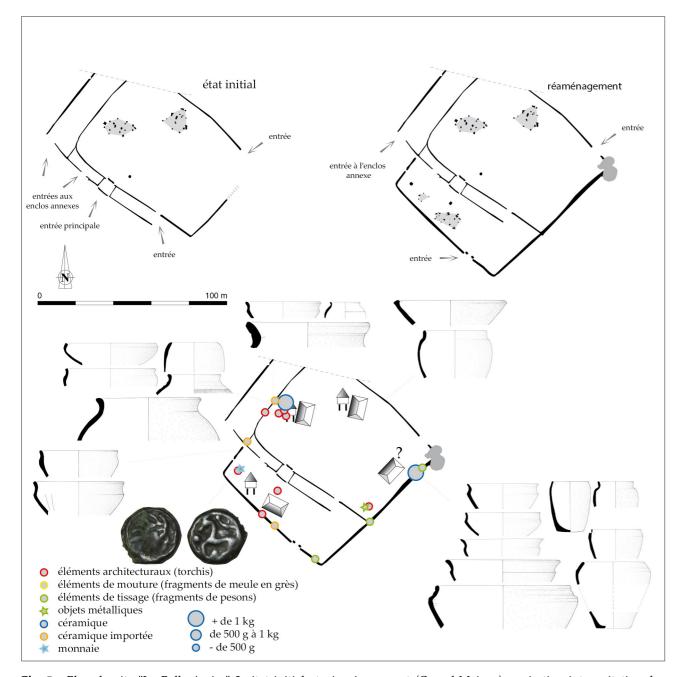


Fig. 5 - Plan du site "La Belle Assise" 3, état initial et réaménagement (Ourcel-Maison), projection interprétative des bâtiments, répartition du mobilier.

#### LA BELLE ASSISE 4

Cet établissement a été aménagé en plusieurs étapes, comme "La Belle Assise" 3 (fig. 6).

Lors de sa création, cet habitat est cerné par une limite curvilinéaire fossoyée, qui délimite un espace de 7 600 m² (95 sur 80 m). Deux accès distants de 24 m, marqués par une simple interruption de fossé de 3 à 6 m de longueur, se situent sur le côté oriental.

Ce premier état dénote par son agencement et son implantation. Concernant l'agencement, les bâtiments sont regroupés dans un enclos quadrangulaire de 2 200 m² (55 sur 40 m), emboîté dans l'enclos curviligne. L'espace entre les deux

enclos forme ainsi un corridor large de 5 à 30 m qui encercle l'espace résidentiel. Concernant l'implantation, l'établissement est délimité par un fossé peu profond (0,30 à 0,50 m) et peu large (0,60 à 0,90 m). L'enclos cernant les bâtiments est formé par des limites mixtes. Ainsi, si les côtés occidentaux et méridionaux se visualisent par l'alignement des bâtiments - ils s'appuient sur une palissade définie par une succession de trous de poteaux - les côtés nord et est sont pour leur part matérialisés par des fossés. Celui qui forme l'angle nord-ouest est de plus grande amplitude : large de 1,40 à 2,10 m, il est conservé sur une profondeur de 0,60 à 0,85 m.

Trois ensembles de trous de poteaux occupent l'angle sud-ouest de l'enclos résidentiel. Identiques

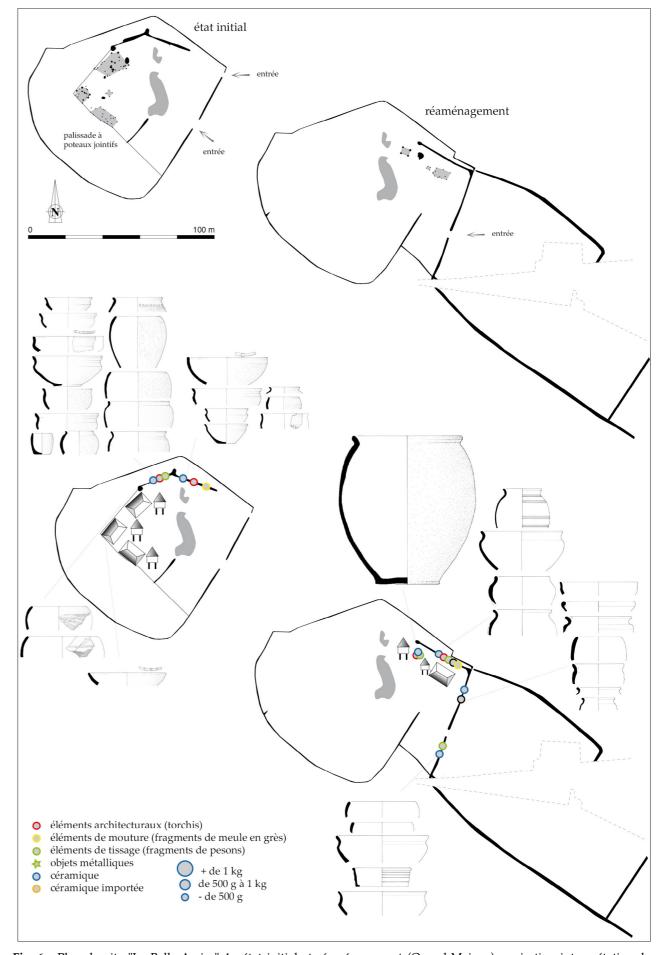


Fig. 6 - Plan du site "La Belle Assise" 4 , état initial et réaménagement (Ourcel-Maison), projection interprétative des bâtiments, répartition du mobilier.

à l'image reflétée sur "La Belle Assise" 3, ils dessinent une nuée de poteaux répartis sur une centaine de mètres carrés. Le doublement des creusements et les recoupements sont signe de réfection(s) et leur densité induit la présence de plusieurs bâtiments. À l'opposé, l'angle nord-est est dépourvu de constructions tout comme la surface comprise entre les deux enclos.

Si quelques fragments de céramiques ont été piégés dans les trous de poteaux, le reste du mobilier provient principalement des fossés de l'angle nordouest. Ils témoignent de pratiques coutumières de la vie domestique : la mouture, les reliefs de repas et de batterie culinaire, les activités métallurgiques et la réfection de bâtiments.

Dans un deuxième temps, l'établissement est modifié par une extension importante et une réorganisation spatiale profonde. Il est alors précédé d'un enclos de 9 600 m² (120 sur 80 m) nouvellement créé, ce qui porte la superficie globale de l'habitat à près de 2 ha. L'entrée primitive et principale de l'espace curvilinéaire, redessinée et décalée de 15 m vers l'est, devient une ouverture secondaire reliant les deux enclos. La fonction de l'enclos primaire est maintenue malgré un agencement de l'habitat entièrement repensé. L'enclos résidentiel et les bâtiments attenants sont gommés au profit de l'élévation d'un nouveau groupe de constructions qui prennent place dans l'angle nord-est. Il est réduit à trois bâtiments associés à un silo, dont deux greniers à quatre poteaux d'une superficie de 15 m² et de 4 m² et un bâtiment de 40 m² matérialisé par deux rangées de quatre trous poteaux et deux poteaux centraux. Le reste de la surface est libre de toute construction. Les rejets mobiliers se concentrent dans les fossés et les fosses environnant les édifices ainsi que les fossés de l'entrée. Ils sont le reflet des activités classiquement rencontrées dans ce type d'établissement que sont la mouture, le tissage, la réfection de parois et une activité métallurgique. Ils sont associés aux reliefs générés par la vie domestique, céramique et faune.

Vide de tout élément structurel et marqué par une quasi-absence de rejets mobiliers, le nouvel enclos ne peut pas être considéré comme une extension de l'espace résidentiel. Sa disposition en façade et sa traversée obligatoire pour accéder aux élévations l'apparentent davantage à une cour.

#### LE CHAMP DU MOULIN

L'enclos fossoyé, sans partition interne, couvre une superficie de  $4600 \text{ m}^2$  ( $66 \times 70 \text{ m}$ , fig. 7). Il se situe à plus de 500 m au sud-est des établissements "La Belle Assise" 1 et 2.

Le fossé périphérique est conservé en moyenne sur une profondeur de 0,75 m pour une largeur de 1,25 m, avec une partie nord plus arasée. Son profilfond plat large de 30 cm et paroi abrupte conservée sur 20 cm de hauteur - laisse supposer qu'il était cuvelé. La présence d'un talus n'est pas perceptible dans la stratigraphie du fossé.

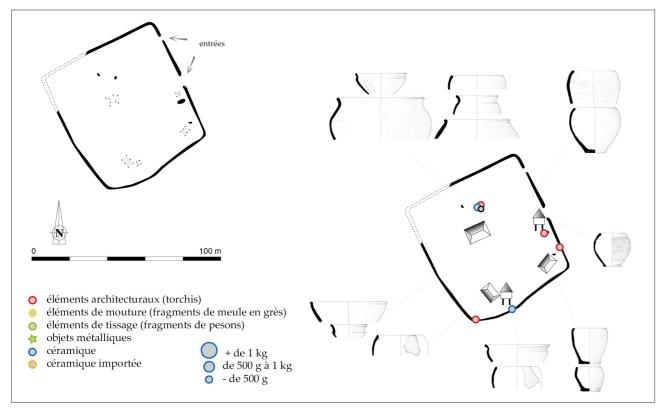


Fig. 7 - Plan du site "Le Champ du Moulin" (Hardivillers), projection interprétative des bâtiments, répartition du mobilier.

Deux accès distants d'une vingtaine de mètres, aménagés tous deux sur le côté septentrional, permettaient d'y pénétrer. Il s'agit de simples interruptions des fossés de 2 à 5 m de longueur.

À l'intérieur, quatre bâtiments d'une superficie de 4 à 15 m² ont été aménagés dans la partie orientale le long du fossé. Ils se répartissent en deux groupes distants de plus de vingt mètres, qui rassemblent chacun une paire de bâtiments à six et à quatre poteaux. Un cinquième édifice dont le plan architectural n'a pas pu être défini, se localise dans la partie centrale de l'enclos, entre les entrées. L'aménagement du site est complété par quatre fosses conservées sur une profondeur de 0,40 m, dont trois de plan rectangulaire mais de superficie variable. Les parois et le fond sont systématiquement rubéfiés, parfois jusqu'à 5 cm d'épaisseur. Deux des fosses quadrangulaires sont à proximité des deux bâtiments disposés dans l'angle nord-est de l'enclos. Leur fonction primaire n'a pas été identifiée.

La partition de l'espace est pressentie par l'agencement des bâtiments et des fosses. L'activité se polarise au niveau des bâtiments. Les rejets céramiques et de torchis se concentrent dans les sections de fossés qui les longent. Des fragments de pesons, témoins de la pratique du tissage, proviennent d'une fosse disposée en périphérie du bâtiment central. La découverte dans cette même structure de céramique de typologie diversifiée présume de la présence d'une maison.

#### LA CULTURE MATÉRIELLE

D'une manière générale, le mobilier est peu abondant. Les sites ont livré principalement des rejets céramiques (71 kg pour 299 Nombre Minimum d'Individus), plus rarement des vestiges de faunes (951 g) et des artefacts métalliques sous forme de scories (1 700 g) ou d'objets lacunaires non identifiés (nb = 14), des fragments de grès appartenant à des éléments de mouture (2 220 g) ainsi que des fragments de pesons et des monnaies.

#### CARACTÉRISTIQUES DES MOBILIERS

#### Les objets en terre cuite

La céramique constitue le mobilier le plus abondant mais des fragments de pesons et du torchis ont aussi été découverts. Les pesons sont à l'état de fragments trop lacunaires pour en réaliser une représentation, leur morphologie n'est donc pas identifiable. Ils sont localisés en bordure des bâtiments les plus grands, suggérant ainsi la pratique du tissage au sein des maisons. Ustensile souvent inséparable des pesons, aucune fusaïole n'a été découverte.

Le torchis porte les empreintes du clayonnage composé de tiges de 1 à 1,5 cm de diamètre. Leur disposition parallèle et régulière atteste de la maîtrise de l'ouvrage et du soin apporté à la construction des bâtiments.

#### Les objets métalliques

Les quatorze objets métalliques sont trop incomplets pour permettre une identification (expertise : A. Morel). Ils soulignent néanmoins une dotation non négligeable des habitants en produits manufacturés en fer.

Les rejets métallurgiques, présents sur chaque site, sont peu nombreux. Découverts dans le comblement des fossés sur de faibles étendues, ce sont des déchets scorifiés dont l'un est vitrifié (paroi de bas-fourneaux ?). Les structures dont ils sont issus n'ont pas été découvertes. L'indigence des rejets est-elle le reflet d'une simple activité d'entretien des objets métalliques (agraires, culinaires, parure?) (BAUVAIS & FLUZIN 2006). Même si elles sont peu abondantes, la présence de scories tout au long des occupations n'est pas anecdotique. En effet, sur plus de six cents établissements ruraux recensés en France dans la base de données « Age du Fer » (Blancquaert et al. 2009), seuls 187 d'entre eux, soit moins d'un tiers, en ont livré, dont 29 sites (23 %) sur les 109 inventoriés en Picardie où cette activité n'est donc pas si courante pour la période.

#### Les monnaies

Trois monnaies ont été rejetées dans un silo creusé lors de la phase la plus récente du site de "La Belle Assise" 3. La signification de ce geste ne peut pas être réellement interprétée. Cela est d'autant plus étonnant que le numéraire reste rare sur des sites de cette nature en Picardie : sept sites en ont livré et souvent en faible proportion. Une présence plus abondante est significative sur des habitats de statut particulier (Braine, Bazoches-sur-Vesle).

Si deux monnaies sont illisibles, l'une d'elles est parfaitement conservée. Il s'agit d'un potin de la série 559, classe I, DT 2640 (LT 7417, Scheers Danicourt 192, Scheers Rouen 376-381, Scheers Lyon 746-752, Gäumann 92) (Delestrée & Tache 2004), dit « à la tête d'indien », qui est émis de la fin du IIe siècle avant notre ère jusqu'à la période augustéenne et qui circule jusqu'à la fin du Ier siècle de notre ère.

#### Les éléments de meunerie

Répartis dans les fossés dans des proportions assez faible, ils ne sont présents qu'à l'état de fragments. Ces résidus, tous en grès, récurrents dans les établissements ruraux laténiens, témoignent d'une activité limitée au cadre domestique

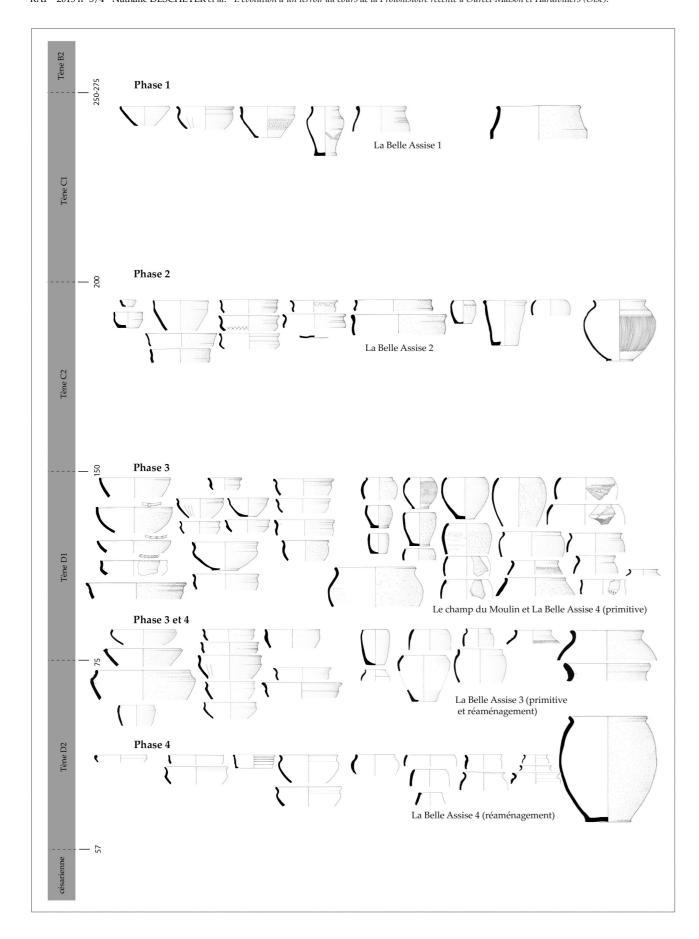


Fig. 8 - Tableau synthétique de l'évolution typo-morphologique de la vaisselle céramique.

(Nullesse 2009). L'aspect brûlé de la majorité des fragments indique qu'ils ont été réutilisés comme pierres à foyer (Pommepuy 1999).

#### Le mobilier céramique

Sur les cinq sites, on dénombre 4059 fragments céramiques pour 299 individus dont seul un tiers est restituable graphiquement (fig. 8). Issus de rejets domestiques, le mobilier est lacunaire : une vingtaine de récipients sont archéologiquement complets ou quasi. Le mobilier a été préférentiellement rejeté dans les fossés (75 %) limitrophes des bâtiments, éclairant ainsi les lieux de vie et d'activités privilégiés.

Les recoupements stratigraphiques sont des marqueurs de réaménagements liés à des phases d'agrandissements ou de réorganisation spatiale, ou d'entretien des fossés. Certains de ces travaux ont pu engendrer des bouleversements dans la répartition stratigraphique du mobilier. C'est notamment le cas de la Belle Assise 3 où la pérennisation de l'habitat permet difficilement d'attribuer le mobilier précisément à l'un des états.

Concernant les aspects méthodologiques, le calcul du Nombre Minimum d'Individus -calcul réalisé après collage et appariement-, a été estimé d'après le nombre de bords et de fonds de morphologie distincte; seul le nombre le plus élevé de bords ou de fonds a alors été retenu. S'ajoutent à ce résultat les groupes représentés par un fragment de panse ; cette spécificité concerne principalement les importations telles que les amphores et la céramique de type Besançon (RAUX 1998, HUSI 2001). Chaque méthode de quantification est une interprétation de la représentation des céramiques et présente naturellement des travers comme toute approche d'évaluation quantitative. L'essentiel est que la méthode soit uniformément appliquée à l'ensemble des sites, la marge d'appréciation est ainsi constante (Arcelin & Tuffreau-Libre 1998).

#### LE PHASAGE DES ÉTABLISSEMENTS

En l'absence de recoupements stratigraphiques, c'est le mobilier céramique qui est le marqueur de la succession ou de la contemporanéité des sites. Seul le site de "La Belle Assise" 3 recoupe partiellement "La Belle Assise" 2.

L'intérêt de "La Belle Assise" 1 et 2 et "Le Champ du Moulin" est d'offrir une image instantanée : ils ont été fréquentés sur une courte séquence chronologique. À l'inverse, "La Belle Assise" 4 livre deux états consécutifs, bien différenciés par le glissement des structures. L'image de "La Belle Assise" 3 est moins nette (supra).

#### Phase 1

L'élément fondateur de l'exploitation de ce terroir est l'établissement arciforme "La Belle Assise"1. Le corpus céramique s'est révélé peu abondant : 564 restes pour un nombre minimum d'individus évalué à 39 vases. Malgré sa pauvreté quantitative, plusieurs critères suscitent l'intérêt de ce corpus. Il repose sur sa provenance exclusive du fossé d'enclos et sur la courte durée de fréquentation de cet établissement qui ne subit ni réaménagement, ni reprise des bâtiments. Ce répertoire est donc représentatif d'une période donnée.

Très fragmentés, six profils sont restituables graphiquement (15 % du NMI). La diversification des profils préservés, relatifs à la vaisselle basse et haute, pallie modestement cet écueil.

Les récipients en usage sont modelés. Ce sont des vases destinés à la consommation et à la préparation des mets, on retrouve une coupe tronconique et des jattes carénées à ressaut et curvilignes ainsi que des vases de stockage de petite, moyenne et grande contenance, respectivement épaulés et carénés. Un récipient lacunaire était doté d'un petit piédestal. Des fragments de panse très épaisse provenant de pots de stockage de grand volume étaient également présents dans le comblement du fossé.

La vaisselle de table (jattes curvilignes et pots épaulés de petit et moyen stockage), de couleur noire uniforme, a été polie, voire finement lissée. La finition de la vaisselle commune (jattes carénées) est un simple lissage et les formes frustres (coupes tronconiques, pots de grand volume) ont une panse souvent bouchardée ou grattée afin d'en faciliter la préhension. La vaisselle de table se démarque par une pâte composée d'éléments calibrés millimétriques abondants, quartzeux, qui peuvent être associés à des éléments chamottés. La vaisselle plus commune se différencie par une pâte dense plus chamottée associant le plus souvent des éléments charbonneux. Les pots de grand volume, essentiellement de facture grossière, se caractérisent par la présence de silex pilé. Plus de la moitié des récipients ont été montés avec une pâte incorporant du silex.

Les récipients d'aspect commun et frustre portent des marques de passage au feu reconnaissables aux changements de couleur parfois associés à des craquelures. Des denrées abrasives telles que des salaisons devaient être stockées dans le pot caréné comme le montre l'usure du revêtement intérieur (MENEZ 2012). D'autres fragments de panse de récipients de gros volume portent les mêmes desquamations sur leur surface interne.

Seules les formes de profil simple ou de facture grossière semblent exemptes de décors. Ces derniers

sont stylistiquement diversifiés: lignes rayonnantes tracées au lissoir sur la surface interne de la jatte curviligne, décor en relief de protubérances fines et oblongues en forme de grain de riz sur la coupe carénée et décor de petites impressions en forme de feuille appliquées de manière à former des chevrons sur le pot épaulé de petite contenance ou de manière couvrante sur un vase dont le profil n'est pas conservé.

Ce répertoire associe des éléments novateurs (abondance des formes au profil plus sinueux) à des traits archaïsants (formes carénées à ressaut et à carène saillante). L'évolution stylistique se traduit par un basculement des proportions : les décors en relief tendent à s'estomper au profit des décors au lissoir. Ici, toutefois leur représentation est trop égalitaire pour prétendre à une orientation chronologique. En conséquence, la datation à la transition de La Tène B2/C1, aux alentours de 275-250 av. n. è. (BARRAL & FICHTL 2012), est envisageable.

#### Phase 2

Alors que l'établissement fondateur est abandonné, l'enclos curvilinéaire de "La Belle Assise 2" est érigé à trente mètres à peine du précédent. 722 restes céramiques y ont été découverts pour un total de 47 individus au minimum dont 17 sont morphologiquement exploitables (36 % du NMI). Le mobilier provient principalement du bâtiment en bordure méridionale de l'enclos, identifié comme une unité domestique par l'abondance et la variété du mobilier. Cet ensemble présente les mêmes atouts que le précédent : sa provenance d'une unique structure - la partie méridionale de l'enclos - et un état représentatif du fonctionnement sur une courte séquence chronologique.

Dans la continuité du faciès céramique de la phase 1, le répertoire se compose uniquement de formes modelées. Son évolution voit la prolifération des écuelles curvilignes et l'introduction de formes basses à carène non saillante et des formes globulaires. Il se fond dans le répertoire local utilisé à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. n. è. et au cours de la première moitié du IIe siècle av. n. è. Il comprend surtout des formes basses destinées à la préparation/ consommation des denrées, aux profils simples (coupes carénées en majorité, bols carénés, formes basses profondes et curvilignes) ou complexes (écuelles curvilignes majoritaires, écuelles épaulées et carénées). Les formes hautes sont liées à la consommation des liquides (pots ovoïdes sans bord de petite contenance) et au stockage de petite à moyenne contenance (pots tronconiques, ovoïdes sans bord, pots sphériques).

Les décors en relief sont délaissés au profit des rainures et du décor au lissoir. Le peigne fait son apparition, notamment sur les pots sphériques. Les profils simples sont peu décorés, à l'inverse des profils complexes systématiquement rehaussés d'un décor au lissoir, parfois associé à des rainures.

Ce panel comprend d'une part de la vaisselle frustre (pots tronconiques, gobelets, bols) au montage assez grossier avec des déformations de paroi (pression des doigts, jonction des colombins) et à la finition sommaire, et d'autre part de la vaisselle fine avec des vases à paroi fine (pots sphériques, jattes carénées, écuelles), soigneusement élaborés et où les traces de montage ont été gommées par un lissage fin. La vaisselle commune est à paroi irrégulière avec peu de déformation et une finition par un lissage plus ou moins sommaire.

La fréquence des vases façonnés dans une pâte contenant des silex tend à baisser pour ne plus représenter qu'un tiers des fragments. Ces récipients semblent principalement liés au stockage ou à la préparation des mets. La vaisselle fine a été avant tout fabriquée à partir d'une pâte quartzeuse. Des pâtes où les éléments charbonneux ou carbonatés abondent sont également recensées. Elles ont servi à élaborer de la vaisselle commune et plus rarement de la vaisselle fine.

#### Phase 3

Au cours de cette phase, l'exploitation du terroir s'intensifie. Ainsi, alors que l'établissement précédent périclite, trois nouveaux enclos distants de plusieurs centaines de mètres les uns des autres sont créés "La Belle Assise" 3 et 4 et "Le Champ du Moulin". La concomitance est fondée sur la similarité des assemblages morphologiques.

De nouveau, le mobilier a été découvert dans les fossés d'enclos, notamment aux abords des bâtiments. Pour "La Belle Assise" 4 et "Le Champ du moulin", les ensembles céramiques sont spécifiques de cette phase, soit parce que la durée de fréquentation du site est très courte "Le Champ du Moulin" (304 NF et 30 NMI), soit que l'étape initiale se discerne de l'étape évolutive "La Belle Assise" 4 (693 NR et 70 NMI). Concernant "La Belle Assise" 3, ces étapes se confondent car le fossé de l'espace résidentiel est un élément structurel majeur pérennisé sur la durée de fonctionnement de l'habitat. En conséquence, son apport doit être relativisé. Tout état confondu, cet habitat a livré 702 NR et 40 NMI.

Dans la filiation des répertoires précédents, le corpus se compose essentiellement de formes modelées, de tradition indigène, dont les profils se fondent dans le faciès local de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. L'évolution douce, sans rupture, s'affirme néanmoins par une fréquence accrue des pots ovoïdes sans bord qui dominent largement le répertoire des formes hautes, et des coupes à carène

peu saillante située dans le quart supérieure du vase. Cette phase est aussi empreinte d'un usage quasi exclusif de formes basses profondes de profils variés (jattes) au détriment des écuelles dont l'utilisation devient marginale.

La variété morphologique des formes hautes est assez réduite au contraire des formes basses où la diversité des profils foisonne. La vaisselle haute regroupe des pots sphériques de petite contenance, des pots tronconiques et épaulés de moyenne contenance, ovoïdes sans bord - omniprésents -, à bord droit et bord sortant, et accessoirement sphériques et des pots de grande contenance épaulés ou ovoïdes à bord droit. Concernant les formes basses, les profils de formes profondes complexes fourmillent : carénés (plus ou moins saillant) dans le quart supérieur, curvilignes, épaulés ou galbés. Elles sont associées à des formes plus simples : coupes tronconiques à curvilignes plus ou moins profondes.

Les vases de facture soignée à paroi fine et semifine, de couleur noire uniforme, au montage soigné et dont le lissage final a effacé toutes traces de montage, ont invariablement été fabriqués à partir d'une pâte sableuse. Cette pâte également utilisée - moins fréquemment - pour façonner des récipients d'allure plus commune se définit par une quantité importante de quartz millimétrique et calibré. Elle peut contenir en faible teneur des oxydes de fer, des éléments chamottés et des éléments charbonneux. L'utilisation de la pâte à silex, réservée à des vases d'aspect grossier de profil simple et dévolus à des tâches de préparation ou de stockage, devient anecdotique. Les autres récipients ont été fabriqués à partir de pâtes contenant des éléments charbonneux, quartzeux, ainsi que des oxydes de fer, en proportion variable et modulable.

Le répertoire est assez peu orné et la gamme des décors est peu étendue, presque stéréotypée : des pots dont la panse a été bouchardée ou grattée sont ornés d'une ligne d'impressions qui marque la jonction entre panse et bord, les pots sphériques privilégient une panse peignée verticalement de manière couvrante. Quelques vases bas carénés sont rehaussés de lignes rayonnantes tracées au lissoir sur la surface interne et des formes basses simples ont une lèvre digitée.

#### Phase 4

Cette phase se distingue par l'absence de création d'habitat au profit de la pérennisation des établissements existants de "La Belle Assise" 3 et 4 qui sont agrandis. Le site "Le Champ du Moulin" est quant à lui abandonné. Le mobilier se concentre à nouveau au sein de l'espace résidentiel, dans le fossé qui longe les bâtiments ainsi que dans les fosses adventices.

"La Belle Assise" 4 présente pour cette phase 705 NR et 53 NMI. Pour "La Belle Assise" 3, le maintien des limites de l'habitat initial lors de la phase d'agrandissement ne permet pas de différencier la répartition du panel céramique par état: il a livré pour les deux états confondus 702 NR et 40 NMI.

Le faciès céramique, relativement homogène sur les deux sites, se caractérise par l'utilisation d'une vaisselle essentiellement modelée, issue du faciès local. Son évolution repose sur l'intégration de céramiques élaborées au tour en quantité modeste et l'apparition de céramiques importées (amphores italiques et céramique de type Besançon), représentées par quelques fragments de panse.

Les vases de type Besançon, reconnaissables à leur pâte très micacée, produits dans le centre-est de la Gaule (Allier, Saône-et-Loire), sont assimilés à des contenants de spécialités culinaires gauloises, au même titre que les amphores italiques. Il s'agit d'exemplaires modelés, donc antérieurs à la période augustéenne à partir de laquelle ces vases sont élaborés au tour. L'association amphores/vases de type Besançon, remarquée sur d'autres sites (Varennes-sur-Allier "Rue de la Brunette", Allier), suggère un mode de diffusion commerciale mutualisé des produits transportés (BARRAL, LALLEMAND & RIQUIER 2013).

Les restes d'amphores italiques républicaines (Etrurie/Latium/Campanie) sont quantitativement équivalents sur les deux habitats. Leur présence est rare sur les établissements ruraux picards, puisque seulement 18 sites sur 109 en ont livré (Hénon 1995, AUXIETTE et al. 2000, GRANSAR & POMMEPUY 2005, Laubenheimer & Marlière 2010) et majoritairement dans la Somme et l'Aisne. Dans l'Oise, seuls des sites particuliers comme Montmartin (Brunaux & MÉNIEL 1997) et Montiers (MORIN, MALRAIN & MÉNIEL 1999) en recelaient et encore en faible quantité. Certains auteurs pensent que cet état lacunaire limité à quelques tessons ne refléterait pas la consommation de vin mais une réutilisation d'un matériau solide (Laubenheimer & Marlière 2010). On remarque néanmoins le même phénomène pour la céramique de type Besançon représentée par une menue poignée de tessons alors qu'elle n'offre pas les mêmes avantages utilitaires que les amphores, modérant donc sensiblement cette hypothèse. Une scission est visible entre Ambiens et Bellovaques sur la question de la fréquence des rejets d'amphores, en cela qu'ils sont inhabituels sur les habitats bellovaques. On en déduit alors que par certains aspects, les sites d'Ourcel-Maison sont davantage tournés vers le territoire ambien.

Dans la vaisselle de tradition indigène, les formes tournées - exclusivement de la vaisselle fine - sont infimes (5 à 10 % du corpus). Elles se

définissent par une pâte sableuse, de couleur noire uniforme, dont le traitement de surface, poli (sans trace apparente de montage), est corrélable à la méthode de montage. Cette vaisselle assimilable au service de table comprend des pots sphériques de petite contenance dévolus à la consommation des liquides, une coupe épaulée, des écuelles carénées et curvilignes destinées à la consommation de la nourriture et des pots ovoïdes à bord sortant. Trois vases tournés d'aspect mat, découverts sur la Belle Assise 4, trop fragmentés ou trop résiduels pour être restitués, se démarquent par leur cuisson. Leur tranche de couleur blanc cassé à gris très clair, voire orangé est encadrée de fins liserés gris foncé. Identifiée comme « proto *terra nigra* », la production de cette céramique fabriquée localement, de couleur grise à noire uniforme, montée à l'aide d'une pâte sableuse (quartz abondants millimétriques calibrés), s'affirme dès le milieu du IIe siècle av. n. è. sur la frange rémo-suessione (Jobelot & Vermeersch 1991). Elle est identifiée en Atrébatie, dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle, par exemple à Arras "Rue Léon Foucault" (CHAIDRON & DUBOIS 2004).

La vaisselle modelée comprend un panel typomorphologique et fonctionnel plus développé qui associe des vases de facture différente : de la vaisselle frustre montée grossièrement où les traces de raccords entre colombins sont visibles (débordements de pâte au niveau du bord, déformation de la paroi, asymétrie du récipient) et de la vaisselle fine qui se démarque par une paroi régulière et une couleur de surface uniforme. L'emploi des pots ovoïdes reste constant mais la forme sans bord est supplantée par un profil à bord droit ou sortant, dont la jonction avec la panse peut être soulignée par un léger ressaut. Ils étaient utilisés de manière très discrète sur la phase précédente. Le répertoire des formes basses se perpétue avec l'utilisation de formes profondes curvilignes, carénées et épaulées et s'agrémente de nouveaux profils comme l'écuelle tronconique moulurée.

Les décors, peu usités, sont discrets. L'éventail stylistique préexistant se prolonge - rainures, peigne, lissoir - avec l'apparition modérée des cannelures. Il se raréfie sur la vaisselle basse qui en est presque exempte. De rares récipients bas sont exceptionnellement ornés de rainures, souvent à l'unité, de lignes rayonnantes tracées au lissoir sur la surface interne de la panse et de baguettes moulurées sur l'écuelle tronconique. Sur la vaisselle haute, le décor se résume sur quelques vases à l'application de rainures.

Certains récipients ont la particularité d'être recouverts d'un enduit luisant de couleur noire appliqué sur leur surface extérieure. À l'état résiduel, il est visible le plus souvent sur la partie supérieure du récipient, sur le bord et seule une jatte carénée en est entièrement recouverte. Il a

été appliqué volontairement lors de la fabrication et n'est pas consécutif d'un usage (couverture uniforme, sans coulure et excès). Ce traitement est l'apanage des écuelles et jattes carénées et tronconiques et il est plus fréquent sur les vases hauts à panse rugueuse (bouchardée ou peignée). Il recouvre préférentiellement les formes exemptes de décor et indifféremment des formes liées à la préparation/présentation/consommation, service des liquides, au stockage, d'aspect commun et d'élaboration plus soignée. Son usage a-t-il un rôle technique (imperméabilisation) et/ou esthétique? Sa localisation préférentielle sur le bord infirme l'emploi comme texture imperméabilisante et privilégie l'aspect esthétique. Son utilisation est reconnue sur la vaisselle de quelques sites suessions et bellovaques, à partir de la Tène finale uniquement : Ronchères (Aisne), Longueil-Sainte-Marie et Verberie dans l'Oise (Malrain, Pinard et al. 2006, Malrain et al. 2010).

#### L'ÉVOLUTION DU TERROIR

Dès la mise en œuvre de l'exploitation du terroir, l'espace est structuré par des enclos qui se succèdent sur deux siècles et dont la fonction agricole est présumée. Quatre grandes phases en structurent l'évolution (fig. 9). La première est située à la transition La Tène B2/C1 (275-250 av. n. è.), elle se caractérise par la création de l'établissement curviligne de "La Belle Assise" 1 qui abrite probablement une seule unité domestique composée d'un bâtiment principal et de deux annexes. Il fonctionne sur un temps court, estimé à une ou deux générations de 25 ans, sans réorganisation spatiale ni réfection de bâtiments. La seconde phase, marquée par l'élévation d'un nouvel enclos disposé à 25 m à l'ouest de l'enclos arciforme, intervient entre la fin du IIIe et le milieu du IIe siècle av. n. è. Cet enclos reflète dans ses formes une apparence curviligne héritée de la période précédente, bien qu'un segment de fossé amorce déjà une morphologie plus rectiligne. Son orientation est revue avec un basculement de près de 70° vers l'ouest et son emprise au sol est doublée. Le développement économique du site paraît important. Les annexes sont multipliées par trois et même si les plans architecturaux ne permettent pas de l'attester avec certitude, on peut penser que le nombre d'unités domestiques augmente également ; la répartition des mobiliers en deux pôles différents en témoigne. Comme pour le premier, sa durée est relativement brève et peut aussi être estimée à une ou deux générations. La phase suivante, datée de la deuxième moitié du IIe siècle av. n. è, marque un véritable tournant dans l'évolution de l'occupation. Un nouvel habitat est reconstruit dans l'axe des deux précédents avec un décalage encore un peu plus à l'ouest, en chevauchant sur une faible superficie celui qui vient d'être délaissé. Là encore, l'orientation est revue

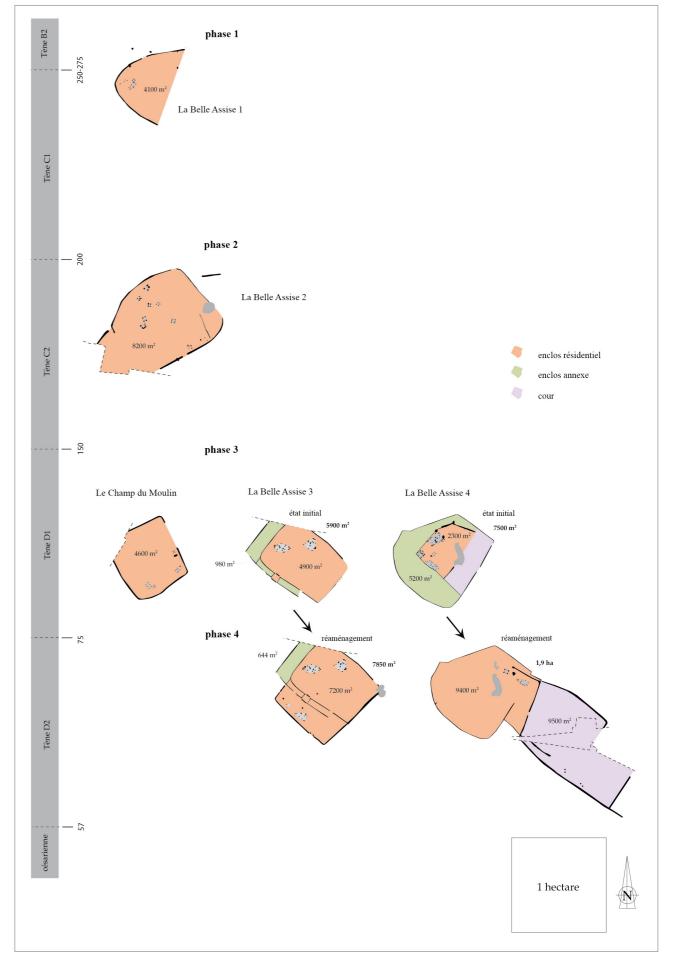


Fig. 9 - Évolution structurelle des habitats.

avec un basculement de près de 90° à l'ouest. Sa physionomie est nettement plus rectiligne même si elle contient encore dans ses gènes des segments de fossés courbes évoquant l'ancien habitat. L'aspect donné au nouvel établissement est plus ostentatoire avec un système d'entrée sophistiqué qui en change notablement l'apparence. La segmentation des espaces, que l'on ne percevait pas antérieurement, apparaît en laissant une empreinte bien identifiable dans le sol.

L'élément le plus notable de cette période est que cette nouvelle structuration s'accompagne de la fondation de deux nouveaux établissements, l'un à moins de 250 mètres au nord ("La Belle Assise" 4) et l'autre à plus de 500 m au sud-est ("Le Champ du Moulin"). Le plan du premier est atypique, combinant à la fois tracé curviligne et rectiligne, tandis que celui du Champ du Moulin adopte une physionomie proche du module de "La Belle Assise" 3.

La dernière séquence datée de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. est, sous un angle différent, tout aussi fondamentale. Elle se singularise par l'absence significative de création d'établissement au profit du maintien de "La Belle Assise" 3 et 4, fondés précédemment. Cette pérennité s'accompagne de phases d'agrandissement, sous forme d'une extension de la zone résidentielle "La Belle Assise" 3, et par l'adjonction d'un nouvel espace fonctionnel, une cour dans "La Belle Assise" 4. On ne gomme plus un établissement pour en recréer un nouveau, on le réorganise pour le faire durer. La bonne vitalité économique de ces habitats se traduit par des apports méditerranéens, de l'Est de la Gaule et par la possession de monnaies.

L'établissement "Le Champ du Moulin" est abandonné. Porteur dans une moindre mesure d'innovations comme l'orthogonalité et la multiplication des unités domestiques associant des bâtiments de plan différent, il périclite dans le courant de la deuxième moitié du IIe siècle av. n. è. car il schématise principalement des valeurs anciennes incarnées par "La Belle Assise" 1 et 2, soit un établissement de courte durée de fréquentation, illustrée par l'absence de réfection des bâtiments et de réaménagement, à l'espace non partitionné.

Le rythme d'occupation marqué par une stabilisation avec une fréquentation courte et un renouvellement rapide des habitats jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle, suivie d'une intensification avec une perduration et une concomitance des exploitations jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. n. è., s'achève ensuite par une complète déprise.

La transition entre des habitats de structuration simple -sans partition interne, avec une grande variété sur le nombre de bâtiments et la superficie enclose, cernés préférentiellement par des fossés curvilignes comme "La Belle Assise" 1 et 2 -, et des habitats de structuration plus complexe -avec une partition de l'espace, la multiplication des unités domestiques et l'adoption de plan quadrangulaire -, intervient dans la même séquence chronologique dans les départements voisins et de manière plus ou moins synchrone en Gaule septentrionale au cours du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. (Rougier 2000). Les différentes formes d'organisations des bâtiments évoluent de la même façon : deux à trois bâtiments aménagés dans un vaste espace clos par un fossé curviligne ("La Belle Assise" 1, Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" dans l'Aisne) jusqu'à la présence de plusieurs unités d'habitations associant des bâtiments de plans différents probablement diversifiés fonctionnellement ("Le Champ du Moulin", "La Belle Assise" 3 et 4, Missy-sur-Aisne, état 4) (Pion et al. 1996).

Concernant la durée d'occupation et la densité des sites, les établissements d'Ourcel-Maison se confondent avec les habitats bellovaques et suessions. Peu nombreux, de courte période de fréquentation limitée souvent à deux générations, avec un renouvellement constant avant le milieu du IIe siècle av. n. è., ils s'accroissent ensuite nettement, passant du simple au triple et perdurent plus facilement sur quatre générations (Pion et al. 1996, Gaudefroy, Gransar & Malrain 2013). À l'inverse, le paysage ambien se différencie par un maillage beaucoup plus dense dès le début de la Tène moyenne, matérialisé par des sites préférentiellement à longue durée d'occupation, puis jalonné par une baisse constante de créations. Les sites d'Ourcel-Maison sont comparables à ce qui se passe ailleurs en Gaule, des études synthétiques menées à grande échelle sur les sites ruraux au Nord de la Loire montrent systématiquement un pic de création des établissements au milieu du IIe siècle av. n. è. suivi d'une déprise qui s'amorce autour du Ier siècle av. n. è. (Malrain, Blancquaert & Lorho 2013).

#### CONCLUSION

Les sites étudiés à Ourcel-Maison et Hardivillers, positionnés à la fracture des bassins versants respectifs de la Somme et de l'Oise/Seine, dans une zone tampon entre les territoires bellovaque et ambien, au débouché du territoire calète, témoignent bien de cette diversité. Leur rythme d'occupation, temps court suivi d'un temps plus long ainsi que l'absence de perturbations consécutives d'implantations empilées, les assimilent aux établissements de l'Oise. Leur morphologie curviligne puis plus régulière est ubiquiste en Picardie mais le système de porte de la troisième reconstruction de la "Belle Assise" 3 montre plus d'affinités avec les sites de la Somme. En revanche, les biens d'importation (amphores et céramiques

de type Besançon) les opposent car ces mobiliers sont absents sur les fermes laténiennes de l'Oise mais ils existent en revanche, dans la Somme pour les amphores notamment, et en Haute-Normandie. Les sites d'Ourcel-Maison, localisés aux confins de différentes tribus gauloises, partagent des traits communs avec les unes et les autres qui ne permettent pas de les affilier préférentiellement à l'une plus qu'à l'autre. Cette singularité atteste une nouvelle fois d'une diversité des établissements ruraux laténiens dont on relève de plus en plus fréquemment des spécificités géographiques. Le site de Brebières (Pas-de-Calais) qui comporte des enclos quadrangulaires cantonnés dans une microaire géographique ou les enclos trapézoïdaux caractéristiques de la Seine-et-Marne le démontrent clairement (Lacalmontie à paraître, Séguier 2012).

L'étude des sites d'Ourcel-Maison permet d'enrichir des points qui sont peu ou pas abordés dans les publications qui concernent ce sujet de recherche. L'intensification de l'occupation sur deux siècles interroge sur la filiation qui unissent les établissements et par conséquent sur la démographie.

Le IIIe siècle av. n. è. voit la création d'un établissement occupé peu de temps, reconstruit, le second ne perdure pas plus, mais on relève un doublement de la surface accompagné d'un triplement des bâtiments. La phase suivante voit la création de trois nouveaux établissements, l'un dans le prolongement des deux précédents et de deux autres qui l'encadrent. C'est du moins ce qu'il nous est permis de percevoir sur nos fouilles et il n'est pas impossible que cette densification soit plus importante. Cet essaimage à partir d'un établissement que l'on pourrait qualifier de « mère » et le nombre d'unités domestiques en constant accroissement, permettent de poser l'hypothèse d'un développement au fur et à mesure de la succession des générations. L'absence de tombe dont il faudrait aussi posséder les séquences ADN, ne permet pas de consolider davantage cette hypothèse. Toutefois, la morphologie des enclos atteste d'une tradition de conception qui la soutient quelque peu. Au cours de sa trajectoire, la réussite de cette « famille » se traduit certainement par une extension sur le milieu environnant sans que cette donnée ne puisse être appréciée. En revanche, sa bonne santé économique s'affiche lors de la troisième phase par un caractère plus ostentatoire, un triplement des enclos et surtout par des biens d'importation ainsi que des monnaies qui ne sont pas le lot commun. Ces biens immobiliers et mobiliers enseignent indirectement sur les capacités de production de ces établissements. Leur possession ne peut être envisageable que par le commerce et pour pouvoir les acquérir il faut disposer de moyens. Ces derniers n'ont pu être obtenus que par de bons rendements permettant aux exploitants de subvenir à leurs

besoins et très certainement même, de dégager des excédents leur autorisant l'accession à d'autres biens. Autour de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. n. è., ces sites sont abandonnés. Ce n'est que dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère que celui du "Champ du Moulin" sera réinvesti avec la mise en place d'un enclos plus vaste englobant l'ancien habitat gaulois (Vangéle & Delahaye 1993) et qu'un nouvel établissement interprété comme un relais "Les Chaussées" est installé à proximité de la Chaussée Brunehaut (Bayard & Lemaire 2014).

#### **BIBLIOGRAPHIE**

AGACHE Roger (1976) - « Protohistoire en Picardie : résultats des prospections aériennes ». *Revue Archéologique de l'Oise*, n° 7, p. 8-9.

ARCELIN Patrice & TUFFREAU-LIBRE Marie (1998) - *La quantification des céramiques. Conditions et protocoles,* actes de la table-ronde du centre archéologique européen du Mont-Beuvray en avril 1998. Bibracte 2, 157 p.

AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric & POMMEPUY Claudine (2000) - « Structuration générale du site de Braine «La Grange aux Moines» (Aisne) à la Tène finale et particularités : présentation préliminaire », Revue Archéologique de Picardie, n° 1/2, p. 97-104.

AUXIETTE Ginette & MÉNIEL Patrice (2005) - « Les études de faune de la Protohistoire récente » dans MALRAIN François, GAUDEFROY Stéphane & GRANSAR Frédéric - « La Protohistoire récente. III° siècle –première moitié du Ier siècle avant notre ère. La Recherche Archéologique en Picardie : bilans et perspectives », Revue Archéologique de Picardie, n° 3/4, p. 167-172.

BARRAL Philippe, LALLEMAND David, RIQUIER Sandrine avec la collaboration de COQUET Nicolas (2013) - « Du lard ou du cochon. Économie d'un type céramique de la Tène C-D : les pots «de type Besançon» », dans KRAUSZ Sophie, COLIN Anne, RALSTON Ian & DECHEZLEPRETRE Thierry (dir.) - L'âge du Fer en Europe, Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz, p. 421-434

BARRAL Philippe & FICHTL Stephan (2012) - Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne, actes de la table-ronde tenue à Bibracte en octobre 2007, Bibracte 22, 342 p.

BAUVAIS Sylvain & FLUZIN Philippe (2006) - « Réflexions sur l'organisation technico-sociale des activités de forge à La Tène finale dans l'Aisne », *Archéosciences*, Revue d'archéométrie, 30, p. 25-43

BAYARD Didier & LEMAIRE Patrick (2014) - « Les vestiges de l'Antiquité sur les grands tracés en Picardie » dans BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie & DEPAEPE Pascal (dir.), Revue Archéologique de Picardie, p. 5-211.

BLANCQUAERT Geertrui, LORHO Thierry, MALRAIN François & MENEZ Yves (2009) - « Bilan et perspectives de recherche sur les sites ruraux au second âge du Fer »dans BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José & MAGUER Patrick - Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, actes du 31° colloque international de l'AFEAF à Chauvigny en mai 2007, tome 2, p. 5-23.

BRUNAUX Jean-Louis & MÉNIEL Patrice (1997) - La résidence aristocratique de Montmartin, Oise, du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. DAF n° 64, Paris, MSH, 272 p.

CHAIDRON Cyrille & DUBOIS Stéphane (2004) - « Les céramiques tardo-républicaines du fortin d'Actiparc-Arras », actes de la *SFECAG* de Vallauris en mai 2004, p. 351-379.

DELESTRÉE Louis-Pol & TACHE Marcel (2004) - Nouvel atlas des monnaies gauloises, Tome II, De la Seine à la Loire, Éditions Commios, 175 p.

GAUDEFROY Stéphane, GRANSAR Frédéric & MALRAIN François (2013) - « La Picardie », dans MALRAIN François, BLANCQUAERT Geertrui & LORHO Thierry - L'habitat rural du second âge du Fer, rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire, Recherches archéologiques, n° 7, Cnrs Editions/Inrap p. 91-116.

GRANSAR Frédéric & POMMEPUY Claudine (2005) - « Bazoches-sur-Vesle «Les Chantraines» (Aisne). Présentation préliminaire de l'établissement rural aristocratique de la Tène D1 », Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 22, p. 193-216.

HÉNON Bénédicte (1995) - « Les amphores dans la vallée de l'Aisne à la Tène finale », Revue Archéologique de Picardie, n° 1/2, p. 149-186.

HUSI Philippe (2001) - Quantification et datation en céramologie (Le nombre minimum d'individus : la technique de quantification la mieux adaptée à la datation des contextes archéologiques à partir de l'exemple de Tours), Les petits cahiers d'Anatole, n° 6, Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 6575, université de Tours, 27 p.

JOBELOT Nicole & VERMEERSCH Didier (1991) - « La céramique noire à pâte rougeâtre : une première approche », actes de la *SFECAG* de Cognac en mai 1991, p. 291-302.

LACALMONTIE Agnès (à paraître) - « L'occupation du second âge du Fer à Brebières (Pas-de-Calais), un habitat rural standardisé? » dans BLANCQUAERT & MALRAIN (dir.) - Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes, actes du XXVIIIe colloque de l'AFEAF, Revue Archéologique de Picardie, Amiens.

LAUBENHEIMER Fanette & MARLIÈRE Élise (2010) - Échanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules. Le témoignage des amphores du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., volumes 1 et 2, 602 p.

MALRAIN François, BAUVAIS Sylvain, HÉNON Bénédicte, LEGROS Vincent, SAUREL Marion, PISSOT Véronique avec la collaboration de BOULEN Muriel & FECHNER Kai (2010) - « Le site artisanal de La Tène finale et du Gallo-romain de Ronchères (Aisne) «Le Bois des Forges» », Revue Archéologique de Picardie, n° 1/2, p. 41-165.

MALRAIN François, BLANCQUAERT Geertrui & LORHO Thierry (2013) - L'habitat rural du second âge du Fer, rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire, Recherches archéologiques, n° 7, Cnrs Editions/Inrap, 255 p.

MALRAIN François, PINARD Estelle avec la collaboration de GAUDEFROY Stéphane, LEROYER Chantal, MATTERNE Véronique, MARÉCHAL Denis, MÉNIEL Patrice, PASTRE Jean-François & POMMEPUY Claudine (2006) - Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Ve au Ier siècle avant notre ère, Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 23, 272 p.

MENEZ Yves (2012) - « Chronologie de la fin de l'âge du Fer (IIIe-Ier s. av. J.-C.) dans l'ouest de la France : l'apport des ensembles céramiques du Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) » dans BARRAL Philippe & FICHTL Stephan - Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (IIIe-Ier siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne, actes de la table-ronde tenue à Bibracte en octobre 2007, Bibracte 22, p. 257-271.

MORIN Jean-Michel, MALRAIN François & MÉNIEL PATRICE (1999) - *Montiers «Les Noirs Cailloux»*, Document final de synthèse. Amiens, SRA de Picardie.

NILLESSE Olivier (2009) - « Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'instrumentatum (Hallstatt D/début du Haut-Empire) » dans BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José & MAGUER Patrick - Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, actes du 31e colloque international de l'AFEAF à Chauvigny en mai 2007 p. 45-83.

PION Patrick avec la collaboration de GRANSAR Frédéric & AUXIETTE Ginette (1996) - « Les établissements ruraux dans la vallée de l'Aisne, de la fin du second âge du Fer au début du Haut-Empire romain (IIe siècle avant J.-C./ Ier siècle après J.-C.) : bilan provisoire des données et esquisse de synthèse », Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 11, p. 55-107.

POMMEPUY Claudine (1999) - « Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'âge du Bronze à La Tène finale : formes et matériaux », Revue Archéologique de Picardie, n° 3/4, p. 115-141.

RAUX Stéphanie (1998) - « Méthodes de quantification du mobilier céramique. État de la question et pistes de réflexion » dans ARCELIN Patrice & TUFFREAU-LIBRE Marie - La quantification des céramiques. Conditions et protocoles, actes de la table-ronde du centre archéologique européen du Mont-Beuvray en avril 1998. Bibracte 2, p. 11-16.

ROUGIER Richard (2000) - « Les formes d'occupation du territoire à l'âge du Fer en pays de Caux (Seine-Maritime) d'après les fouilles sur le tracé de l'autoroute A29 » dans MARION Stéphane & BLANCQUAERT Gertrude - Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale. Études d'Histoire et d'Archéologie 6, p. 411-426.

SÉGUIER Jean-Marc (2012) - Fermes, terroirs et territoires du deuxième âge du Fer à l'époque romaine dans le secteur Seine-Yonne (Seine-et-Marne) dans CARPENTIER Vincent & MARCIGNY Cyril (dir.) - Des Hommes aux Champs, pour une Archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge. Presses universitaires de Rennes, p. 391-409.

VANGELE Fabrice & DELAHAYE Cécile (1993) - Hardivillers «Le Champ du Moulin» occupations protohistoriques et historiques, rapport de fouille.

#### Les auteurs

Nathalie DESCHEYER Inrap Nord-Picardie centre archéologique d'Amiens nathalie.descheyer@inrap.fr

François MALRAIN Inrap Nord-Picardie centre archéologique de Passel, UMR 8215 Trajectoires françois.malrain@inrap.fr

Richard ROUGIER Inrap Nord-Picardie centre archéologique d'Amiens, UMR 8164 Halma-Ipel (CNRS, Lille 3, MCC) richard.rougier@inrap.fr

#### Résumé

Aux alentours de 275-250 avant notre ère, un premier établissement arciforme est mis en place à Ourcel-Maison. Au cours des deux siècles qui suivront, ce secteur fera l'objet d'une intensification de l'occupation particulièrement sensible à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère avec un triplement du nombre d'enclos concomitant à un accroissement de leur surface et des unités domestiques. Cet essaimage à partir d'un établissement que l'on pourrait qualifier de « mère » permet de poser l'hypothèse d'un développement constant, dépendant de leur vitalité économique, au fur et à mesure de la succession des générations.

Mots clés: Picardie, Oise, La Tène, habitats ruraux, évolution spatiale, rythme d'occupation, démographie.

#### **Abstract**

Around 275-250 B.C., a first arciform dwelling was established at Ourcel-Maison. During the two following centuries, the area was to be subject to increasing occupation, especially noticeable from the middle of the 2nd century B.C., with the tripling of the number of enclosures, and at the same time an increase in their surface areas and in the number of domestic units. This spreading out from what might be termed a "mother" settlement suggests the hypothesis that there was continuous development, as a consequence of the economic vitality of this community, from generation to generation.

*Keywords*: Picardy, Oise, La Tène, rural settlements, spatial evolution, pattern of occupancy, demography.

Traduction : Margaret & Jean-louis CADOUX

#### Zusammenfassung

Um 275-250 v. u. Z. wird in Ourcel-Maison eine erste bogenförmige Siedlung angelegt. Im Laufe der beiden folgenden Jahrhunderte intensiviert sich die Siedlungstätigkeit in diesem Sektor zunehmend. Ab Mitte des 2. Jahrhunderts v. u. Z. verdreifacht sich die Anzahl der immer größeren Umfriedungen mit immer größeren Siedlungseinheiten. Ausgangspunkt dieser Erweiterung ist eine Siedlung, die man als "Muttersiedlung" bezeichnen könnte. Diese Ausdehnung erlaubt es die Hypothese einer konstanten, von der wirtschaftlichen Dynamik der Generationen abhängigen räumlichen Entwicklung zu aufzustellen.

*Schlagwörter*: Picardie, Oise, Latène, ländliche Siedlungen, räumliche Entwicklung, Siedlungsrhythmus, Demographie.

Traduction: Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).